

# La première ambulance électrique est monégasque

**Elle fait l'actu** Monte-Carlo Ambulances a fait le choix de s'équiper d'un véhicule non polluant. Le tout premier sur le marché pour ce type d'activité !

Elle la cherchait depuis un an et demi. Elle l'a trouvée ! Michèle Moll, la patronne de Monte-Carlo Ambulances a le sourire. Elle est la première dans ce type d'activité à s'être équipée d'une ambulance électrique. « Cela n'a pas été simple à trouver, mais je ne voulais pas passer à côté ! ». Fièvre d'être précurseur à Monaco.

Son ambulance, c'est une Renault Maxi Kangoo ZE. Un prototype développé par la société Bruno Scherer Entreprises à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques).

« Nous sommes tombés par hasard dessus en novembre, à un salon de véhicules électriques à Lyon. Il n'y en avait qu'un. C'était un prototype, nous l'avons retenu ».

## 150 kilomètres d'autonomie

Non sans l'avoir testé à Nice, puis à Paris chez Renault. « Ce que je craignais c'était la charge arrière qui peut être lourde et faire peiner le véhicule en montée. Et puis je ne voulais pas que le patient se sente à l'étroit à l'arrière ». Craintes dissipées au volant de l'engin qui a une autonomie de 150 kilomètres.

« Largement suffisante pour notre activité. Cette ambulance fait principalement des trajets dans Monaco et les communes limitrophes. Le soir, nous rechargeons



Monte-Carlo Ambulances - au dress code orange - a fait acquisition du tout premier véhicule ambulance 100 % électrique. (Photo Eric Dulière)

les batteries dans un parking public ». Pour les plus longs trajets, Monte-Carlo Ambulances dispose de deux autres véhicules thermiques. « A terme » espère Michèle Moll, « j'aimerais avoir un parc automobile 100 % électrique ». À l'achat (le véhicule coûte environ 40 000 €), le prix de cette ambulance électrique est un peu inférieur au tarif d'un véhicule

de transport de malade, « surtout grâce à la prime gouvernementale pour l'aide à l'acquisition ». À l'entretien, les tarifs d'assurance sont moins chers, les frais d'essence inexistant, la première révision préconisée qu'à partir de 40 000 kilomètres. « À part le liquide à lave-glace, nous n'avons rien à surveiller » plaisante la

propriétaire du véhicule qui fonctionne sur batteries. Et pour les clients ? « Certains sont surpris, d'autres angoissent car le véhicule fait très peu de bruit et ils ont peur que dans la rue, les passants ne l'entendent pas. Mais dans l'ensemble, les clients sont contents de notre choix ».

**CEDRIC VERANY**  
cverany@monacomatin.mc

## Questions à

Bernard Fautrier, vice-président de la Fondation Albert II

### « Une marge de progression pour les utilitaires »

**Des véhicules utilitaires électriques en Principauté, l'idée séduit-elle ?**

Aujourd'hui, sur toute la flotte de véhicules électriques en Principauté (325), environ 75 ont une vocation utilitaire. Il y a une marge de progression dans ce domaine et l'on voit qu'aujourd'hui les constructeurs pensent des véhicules souples et silencieux compatibles aux contraintes professionnelles. L'expérience avec la flotte de véhicules électriques dans l'administration est 100 % satisfaisante. Il y a aussi des entreprises pilotes comme la SMEG, la SBM et nouvellement Monaco Telecom qui emboîtent le pas.

### Un cheval de bataille pour la fondation du souverain ?

La Fondation Prince Albert II soutient les initiatives comme celle de Monte-Carlo Ambulance pour la mobilité électrique. Et il ne faut pas oublier



qu'entreprises et particuliers peuvent bénéficier des subventions gouvernementales (30 % du prix d'achat plafonné à 9 000 €, ndlr) pour acquérir un véhicule électrique.

### De nombreux véhicules novateurs ont été présentés à Ever.

2012 marque-t-elle un tournant pour les véhicules électriques ? 2012 sera certainement une année charnière pour les véhicules électriques car les grands constructeurs commencent à proposer des modèles accessibles. Mais il faudra encore 15 ou 20 ans pour faciliter cette accession. Pourtant tellement plus sain et économique...

**PROPOS RECUEILLIS PAR CEDRIC VERANY**

(Photo A.C.T.)

LE SALON AUTOMOBILE DE LA CÔTE D'AZUR

DU 25 AU  
28 MAI 2012

2<sup>e</sup> édition

**AUTO  
SHOW**  
nice-matin

12 000 M<sup>2</sup>  
D'EXPOSITION

HIPPODROME DE CAGNES-SUR-MER

www.autoshow-nicematin.com



TOUTES MARQUES  
AUTOMOBILES  
ESPACE VÉHICULES  
SANS PERMIS  
ESPACE CAMPING CAR  
ET VÉHICULES UTILITAIRES  
ANIMATIONS PERMANENTES  
CIRCUIT  
SÉCURITÉ ROUTIÈRE